

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 133 (2012)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

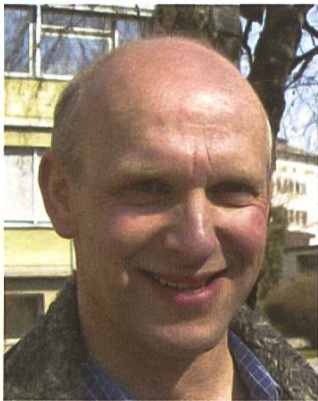
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*« Une goutte de miel a le même goût  
que le contenu de la jarre entière »*

*Proverbe Tibétain*

## Octobre 2012

Mes biens chers-ères,

Que ceux et celles qui n'ont pas eu la chance d'extraire de grandes quantités de miel cette année savourent la sagesse Tibétaine au travers du proverbe apicole ci-dessus. Pour ce qui est du miel, la qualité vaut parfois bien plus que la quantité, pour nous, amateurs !

Octobre. C'est l'automne. Les populations d'abeilles déclinent et les surfaces de couvain se réduisent davantage. Si elles disposent de quelques heures d'ensoleillement, les jeunes abeilles en profiteront pour exécuter leur baptême de l'air en s'orientant dans l'environnement.

S'il y a suffisamment d'abeilles, si elles ont les provisions nécessaires, si le nombre de varroas dans chaque colonie est arrivé suffisamment bas et cela assez tôt, ces colonies avec des abeilles d'hiver saines et convenablement développées doivent passer l'hiver. Alors ces populations devraient redémarrer correctement au début de l'an prochain. Le travail de l'apiculteur en cette saison consiste donc à faire en sorte que l'hiver se passe bien.



### Le moment est aux bilans

Fin septembre, l'année apicole tourne sa page et la floraison principale – qui par beaux jours verra nos abeilles encore en profiter – sera les asters d'automne et les lierres.

Maintenant que le miel est dans les maturateurs (on devrait plutôt parler de décanteurs) ou déjà en pots, en seaux ou en fûts, on a désormais un peu de temps. Les premiers bilans sur lesquels se dessineront les perspectives de la nouvelle saison à venir avec ses stratégies peuvent être effectués.

- **Le bilan des récoltes:** récolte totale, par rucher, moyenne par rucher, moyenne pour chaque ruche dans chaque rucher, faire pour chaque

ruche la comparaison avec la moyenne du rucher en calculant leur rendement en % (récolte ruche/moyenne rucher x 100).

Le but de ces petites opérations est de connaître les meilleurs emplacements et surtout les meilleures colonies dans chaque rucher et sur l'exploitation (rendements par ruches les plus élevés).

Mais...

Ce calcul est un peu faussé, car les colonies ayant essaimé n'ont évidemment pas produit ce qu'elles auraient dû. Il faut donc en tenir compte.

Pour que ces moyennes soient vraiment statistiquement significatives, il faut plus d'une ruche par emplacement.

Ceci permet aussi des comparaisons (par ruche et par rucher) avec les années précédentes. C'est souvent très instructif.

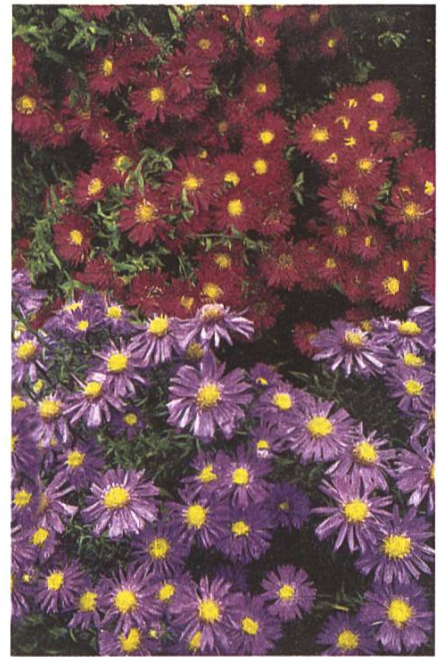
- **Le bilan de l'état sanitaire:** y a-t-il eu des problèmes d'ordre sanitaire au cours de la saison? Et lesquels?
  - Loque européenne ou pire, américaine?: Quelles colonies? Quels ruchers? Soins effectués? Transvasement... date? Visites de contrôle? Guérison ou rechute? Origine possible probable de l'infection? Présence de ruchers à proximité? Distances?
  - Surinfestation de varroas?
  - Mycoses?: Quelles colonies? Quels ruchers? Est-ce dû à l'emplacement du rucher?
  - Mortalités anormales?: Mortalités importantes? Causes? Pillage? Intoxications? Mortalités lentes mais prolongées? Disparitions d'abeilles?



Si vous avez eu quelques-uns des problèmes évoqués ci-dessus, les avez-vous signalés à l'inspecteur de votre secteur? Ou n'avez-vous pas eu de problèmes à signaler... et c'est tant mieux.

Toutes ces informations devraient figurer dans votre cahier de rucher et/ou dans votre registre d'élevage afin d'envisager d'éventuelles actions préventives ou curatives au cours des mois à venir.

- **Bilan des essaimages artificiels et naturels:** au cours de la saison vous avez sûrement fait quelques essaims artificiels. C'est une pratique qui devient indispensable et qui est intéressante pour une aide au contrôle de l'essaimage et pour



la production de colonies supplémentaires avec des jeunes reines de l'année.

- Combien d'essaims artificiels ou de divisions avez-vous faits?
- Combien avez-vous obtenu de reines fécondées?

Malgré ces essaims artificiels, certaines colonies ont éventuellement essaimé.

- Que sont devenus ces essaims?
- Avez-vous changé leurs reines?

- **Bilan des élevages de reines:** De même que pour les essaims naturels et artificiels, noter les réussites et les ratés.

- Les résultats des élevages sont-ils fonction du moment où ils ont été pratiqués, de la météo et/ou d'autres paramètres environnementaux ou de variantes dans votre pratique?
- Où en sont les colonies avec ces reines de l'année?

Ainsi un bilan général peut déjà être tiré dans ses grandes lignes tout en le complétant avec les observations que vous aurez faites lors de la visite de mise en hivernage.

### Quelques travaux du mois

- Lors de votre contrôle de mise en hivernage, si vous estimez un manque de réserves, des produits tels qu'Apifonda ou autres Mielo-Candi peuvent encore vous sauver la mise.
- Votre 2<sup>e</sup> traitement à l'acide formique a-t-il été effectué? Trois semaines après le 1<sup>er</sup> traitement, la chute d'acariens ne devrait pas excéder 1 par jour.
- Pour éviter l'humidité engendrée par les eaux de condensation stagnantes sur les fonds, soulever l'arrière de la ruche de 3-4 cm en y mettant une cale. Elles pourront ainsi s'évacuer d'elles-mêmes par l'avant.
- Si vos ruches ne sont pas en pavillons, assurez-vous que le vent ne vous emporte pas vos chapiteaux en y disposant un poids dessus, tel qu'une brique ou une pierre.
- Vos trous de vol seront ouverts sur toute la largeur mais abaissés à 6 à 7 mm pour éviter l'entrée de rongeurs tout en laissant le passage aux abeilles et pour qu'elles puissent (éventuellement avec votre aide) évacuer celles qui sont mortes.
- Regardez qu'aucune branche ne touche la ruche, le rucher en bougeant avec le vent, sinon élaguez suffisamment.
- Soyez attentif à la vermine dans vos réserves de cadres, soufrez-les toutes les 4 semaines jusqu'à l'arrivée du froid.
- Un nettoyage de votre rucher peut être judicieux, mais éviter de secouer ou de taper les ruches. Ce nettoyage peut se faire avec de la soude ou de l'eau de Javel dans de l'eau bouillante, sans oublier de bien rincer le tout à l'eau claire par la suite. Les outils peuvent éventuellement être passés à la flamme s'ils ne sont pas en acier inoxydable, sinon ils rouilleront.

*Rémy Meier*